

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE

J2F FINANCES SAS

Conseillée par

SODICA
ECM MID-CAPS

Présentée par

BANQUE DE GESTION PRIVEE INDOSUEZ

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE VISEE PRODEF**



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document relatif aux autres informations de la société PRODEF a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« l'AMF ») le 6 janvier 2011 conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'instruction N°2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société PRODEF.

Des exemplaires du présent document sont disponibles sur le site internet de l'AMF et sans frais sur simple demande auprès de :

- PRODEF, 3 rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret ;
- SODICA ECM, 100 boulevard du Montparnasse 75014 Paris ;
- la BANQUE DE GESTION PRIVEE INDOSUEZ, 20 rue de la Baume 75008 Paris Cedex.

TABLE DES MATIERES

I.	Présentation de l'opération donnant lieu à l'établissement du document d'information relatif à Prodef.....	3
II.	Renseignement de caractère général concernant le capital social de l'Initiateur	4
III.	Activité au 30 septembre 2010	5
IV.	Attestation de la société relative au présent document	6

I. Présentation de l'opération donnant lieu à l'établissement du document d'information relatif à Prodef

En application des articles 236-3 et suivants et 237-1 et suivants du Règlement général de l'AMF, J2F Finances SAS, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 3, rue Jules Guesde, 92300 Levallois Perret, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 481479863 (désignée indifféremment l'« **Initiateur** » ou « **J2F Finances SAS** ») offre irrévocablement aux actionnaires de Prodef, société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le siège social est situé 3 rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 562070714 (désignée indifféremment «**Prodef**» ou la «**Société**»), et dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé NYSE Euronext Paris (compartiment C) sous le code ISIN FR0000038176, d'acquérir la totalité de leurs actions Prodef au prix de 1 040 euros par action dans le cadre de la présente offre publique de retrait (l'« **Offre** »).

L'Offre sera immédiatement suivie de la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire (le « **Retrait Obligatoire** »). Dans le cadre de ce Retrait Obligatoire, les actions Prodef, autres que celles détenues par le Concert, qui n'auraient pas été apportées à l'Offre seront transférées au profit de J2F Finances SAS moyennant une indemnisation identique au prix de l'Offre (1 040 euros par action).

Le présent document est établi conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par la société J2F Finances SAS et visant les actions de la société Prodef. Il complète la note d'information conjointe aux sociétés J2F Finances SAS et Prodef, visée par l'AMF le 6 janvier 2011 sous le numéro 11-004.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Prodef figurent dans le document « Informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Prodef » déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 novembre 2010, et qui reproduit intégralement le rapport financier annuel de Prodef pour l'exercice 2009 et le rapport financier semestriel de Prodef pour l'exercice 2010.

Elles sont complétées par les informations figurant dans le présent document.

Le présent document et le document « Informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Prodef » déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 novembre 2010 sont disponibles sur le site internet de Prodef (www.prodef.fr) et peuvent être obtenus sans frais au siège de la société Prodef (3 rue Jules-Guesde – 92300 Levallois-Perret).

II. Renseignement de caractère général concernant le capital social de Prodef

L'Offre fait suite à l'offre publique de rachat d'actions initiée par Prodef sur ses propres actions qui s'est déroulée du 19 novembre 2010 au 9 décembre 2010 (l'« **OPRA** ») et dont le résultat a été publié par l'AMF dans son avis n° 210C1279 en date du 16 décembre 2010.

L'OPRA portait sur un maximum de 13 300 actions, soit 22,17 % du capital social de Prodef au prix de 1 040 euros par action dans le cadre :

- à titre principal, d'une offre publique de rachat d'actions en vue de leur annulation, en application des dispositions des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce et de l'article 233-1 5° du Règlement général de l'AMF, portant sur un nombre maximum de 13 300 actions Prodef soit 22,17 % du capital, et
- à titre subsidiaire, d'une offre publique d'achat simplifiée réalisée dans le cadre du programme de rachat d'actions, en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce et de l'article 233-1 6° du Règlement général de l'AMF, portant sur un maximum de 5 999 actions Prodef, soit 10 % du capital.

Dans le cadre de cette OPRA, Prodef a acquis 12 348 de ses propres actions. Ainsi, à la suite de cette OPRA et après annulation des actions acquises par décision du directoire de Prodef en date du 17 décembre 2010, le capital social de Prodef est désormais composé de 47 650 actions. Le concert d'actionnaires formé par la société J2F Finances SAS, représentée par Monsieur Jean Fiévet ainsi que différentes personnes physiques et morales représentant la famille Fiévet (le « **Concert** ») détient 46 698 actions Prodef, représentant 98,0% du capital et 98,3% des droits de vote de Prodef (en considérant qu'aucune action avec un droit de vote double n'a été apportée à l'OPRA).

Répartition du capital et des droits de vote de Prodef (après annulation des actions acquises dans le cadre de l'OPRA)

	Nb actions	% capital	Nb droits de vote (3)	% droits de vote (3)
J2F Finances (1)	15 131	31,75%	15 132	19,02%
Jean Fiévet	7 725	16,21%	15 450	19,42%
Total	22 856	47,97%	30 582	38,45%
Serfi (2)	9 421	19,77%	18 842	23,69%
Sodifa (2)	3 920	8,23%	7 840	9,86%
Autre famille Fiévet	10 380	21,78%	20 714	26,04%
Autres	121	0,25%	222	0,28%
Total Concert	46 698	98,00%	78 200	98,31%
Public	952	2,00%	1 345	1,69%
Total	47 650	100,00%	79 545	100,00%

(1) détenue majoritairement par Jean Fiévet

(2) contrôlée par la famille Fiévet

(3) en considérant qu'aucune action avec un droit de vote double n'a été apportée à l'OPRA

III. Activité au 30 septembre 2010

CHIFFRE D'AFFAIRES en K€	2010	2009	%
Activités poursuivies			
PRODUITS D'ENTRETIEN ⁽¹⁾	13 612	15 525	-12,32
HOLDING	1 385	1 520	-8,88
	14 997	17 045	-12,02
⁽¹⁾ à périmètre constant	13 880	15 525	-10,60
Activité abandonnée			
PROPRETÉ (à 51 %)	56 149 ⁽²⁾	83 018	nc
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	71 146	100 063	nc
⁽²⁾ Jusqu'au 30 juin 2010			

Le chiffre d'affaires du groupe au 30 septembre 2010 s'établit à 71 146 K€. Ce chiffre intègre l'activité Propreté jusqu'au 30 juin 2010 pour un montant de 56 149 K€. A compter du 1^{er} juillet 2010, le groupe PRODEF ayant cédé l'ensemble de son activité Propreté au groupe ELIOR, cette activité n'apparaît plus. Le chiffre d'affaires des activités poursuivies s'établit quant à lui à 14 997 K€, marquant un recul de 12 % par rapport au 30 septembre 2009.

Concernant l'activité des produits d'entretien, malgré une légère amélioration au troisième trimestre, la tendance observée depuis le début de l'année se poursuit avec un chiffre d'affaires de 13 612 K€ en recul de 12,32 % par rapport à 2009. L'activité des produits d'entretien est toujours confrontée à un contexte économique difficile : dans un marché très concurrentiel, les pressions sur les prix restent vives et les volumes d'activité sont pénalisés en particulier sur le marché des phytosanitaires et des clients industriels.

L'activité immobilière, avec un chiffre d'affaires à fin septembre de 1 385 K€, est en recul de 8,9 % sous l'effet conjugué de la baisse des indices de révision des loyers et d'un taux de vacance en augmentation. La défection d'un locataire durant l'été est venue s'ajouter à une surface vacante depuis plus d'un an n'ayant toujours pas trouvé preneur.

IV. Attestation de la société relative au présent document

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 6 janvier 2011 et qui sera diffusé le 7 janvier 2011, soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et par l'article 5 de l'instruction AMF 2006-07 relative aux offres publiques d'acquisition, dans le cadre de l'offre initiée par PRODEF et visant ses propres actions. A ma connaissance, ces informations sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Levallois, le 6 janvier 2011

Monsieur Jean FIEVET
Président du Directoire